

Descriptif de formation

Vendredi 20 novembre 2026 – 9h00 à 17h00

L'IA à ton service – prépare des courriers officiels simples et précis

Cours à partir du niveau A2 en français

Tu veux apprendre à utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) pour écrire facilement des lettres formelles en français ? Ce cours t'aidera à bien communiquer avec les autorités suisses. Avec l'IA, tu seras plus confiant pour communiquer avec les autorités, même si le français n'est pas ta première langue.

Objectifs

Je...

- comprends ce qu'est l'IA et pourquoi elle est utile pour écrire aux autorités en Suisse.
- peux reconnaître les règles importantes pour écrire un courrier clair et correct.
- sais utiliser l'outil d'IA pour écrire, corriger et améliorer mes lettres.
- connais les bonnes règles pour utiliser l'IA de façon juste et sûre.

Contenu

- Découvrir l'IA : Savoir ce que c'est et expliquer pourquoi elle aide pour les lettres en Suisse.
- Apprendre à communiquer : Comprendre le ton et les mots justes pour un courrier officiel.
- Utiliser l'IA pour écrire : Donner de bonnes instructions à l'IA pour avoir un texte précis.
- Faire des exercices : Écrire des exemples de lettres pour des problèmes de syndicat ou d'administration.
- Parler des règles importantes : Comprendre que l'IA a des limites et qu'il faut toujours vérifier.
- Mettre en place de bonnes habitudes : Travailler de manière simple et sécurisée avec l'IA.

Animation

Antonia O'Brien, licenciée ès Lettres, professeure de français pour adultes, forte d'une expérience aussi auprès d'un public migrant

Public cible, nombre de participant·e·s

Ce cours est pour tous les membres de syndicats en Suisse qui viennent d'un autre pays. Il est parfait pour ceux qui veulent mieux écrire en français et se sentir plus autonomes quand ils communiquent avec les autorités ou les employeurs

Limité à 12 personnes

Lieu

Syna, Route du Petit-Moncor 1A, 1752 Villars-sur-Glâne

formation-ARC.Suisse

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **mercredi 21 octobre 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 590.- (documentation de cours et repas inclus)